

Varennes Infos

Journal mensuel des Varennois - octobre 2022



Mardi 18 octobre
Cross du collège



Vendredi 16 octobre :
La Grande Foire des Couturières



Bientôt un nouvel enclos
pour nos animaux préférés

SOMMAIRE

ÉTAT ET CRISE CLIMATIQUE P.4

Le meilleur CAP pour l'avenir : rehausser l'engagement de l'État au lieu de le rabougrir

POUVOIR D'ACHAT P.5

Le travail doit permettre de vivre décemment

LOGEMENT P.6

Économie d'énergie : le ridicule le dispute à l'humiliant

Le logement : première dépense du foyer

Qui fait quoi en matière de logement ?

SOLIDARITÉ P.8

La semaine bleue : ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DU MOIS P.9

La bourse aux vêtements

La Grande Foire des Couturières

Après l'amour - Pièce de théâtre

URBANISME ET CADRE DE VIE P.10

Un joyau pour Varennes : ses espaces verts

Bientôt un nouvel enclos pour les animaux du Parc de la Sauvagerie

Lutte contre les inondations : rue de l'Abreuvoir

Éclairage public

ENFANCE / JEUNESSE P.13

Présentation des nouveaux professeurs des écoles de l'équipe pédagogique

Cross du collège Elsa Triolet

Mercredis doudous

CEUX QUI FONT L'ACTUALITÉ DU MOIS P.14

Elodie Ailleaume : une Varennoise qui porte un intérêt particulier à l'écologie

Jotham Bolongo : passionné de dessins manga

AGENDA P.16

INFORMATIONS PRATIQUES P.18

Interdiction des pesticides

Noce d'or de Monsieur et Madame Fournier

État Civil

Service de bus gratuit

Passage de la balayeuse

Colis de Noël



Changement d'horaires

A compter du lundi 7 novembre
Les **horaires d'ouverture** du
Centre Socioculturel changent:

Lundi : 13h30/17h

Mardi : 13h30/20h

Mercredi : 9h/12h 13h30/20h

Jeudi : 13h30/18h

Vendredi : 13h30/18h

Samedi : 10h/12h

Erratum :

Travaux d'économie d'énergie



Erratum : Dans le précédent encore terminés, l'entreprise Varennes infos il a été indiqué interviendra de nouveau que les logements rue Max Pol Fouchet avaient bénéficié de travaux d'économie d'énergie et d'amélioration des entrées permettant d'éviter les déperditions de chaleur. Or, ces travaux ne sont pas

bien terminés, l'entreprise interviendra de nouveau bientôt.

Des travaux bienvenus car la facture d'électricité était trop élevée dans cet ensemble. Un bel investissement réalisé par la Société VALLOGIS.

Ce que nous disons, nous le faisons



5 000€ de salaire net pour les ouvriers ? C'est un faux de la direction de Total abondamment répandu par les médias.

9 milliards de dividendes ont été versés en 2021 aux actionnaires de Total. Autant que les 100 000 salariés du groupe.

500 000€ de salaire augmenté de 52%. C'est ce que perçoit le PDG de Total.

Donc quand l'inflation est à 7%, est-ce une injustice de réclamer 10%, alors que les demandes de négociation datent de février 2022 ?

Ce qui se passe à Total est le prototype même de l'injustice caricaturale de notre société. **A Varennes 57% des familles ne paient pas d'impôts** sur le revenu car elles gagnent trop peu. Il faut le savoir. Cette situation nous a conduit à évoquer dans ce journal le rôle que l'État devrait remplir en utilisant autrement l'argent qui existe. Nous avons évoqué votre pouvoir d'achat et les efforts que représente le logement dans un foyer.

Ce n'est pas « le Maire qui donne les logements à Varennes ». Nous vous expliquons à nouveau.

Enfin nous rappelons ici notre attachement à votre bien être. D'abord, nous n'oublions pas l'indispensable lutte contre les inondations. Nous augmentons nos espaces verts aménagés, nous continuons la plantation d'arbres. Nous savons que nous avons encore des efforts à accomplir pour améliorer la qualité de notre cadre de vie. Mais sachez que, dans les mois à venir, nous voulons embellir nos cimetières, continuer nos plantations à la Croix de Six. En 2023, nous réaménagerons intégralement le périmètre de l'étang de la mairie. En cet automne, tous les projets contenus dans le programme communal que nous vous avons présenté sont achevés ou ont démarré.

Ce que nous vous avons dit, nous le faisons.



Un État vraiment stratégique
plutôt qu'un État comptable

LE MEILLEUR CAP POUR L'AVENIR : REHAUSSER L'ENGAGEMENT DE L'ÉTAT AU LIEU DE LE RABOUGRIR

On sait assez précisément comment atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ce sont principalement les plus riches qui détruisent la planète, **les 63 milliardaires français sont responsables de l'émission d'au moins 152 millions de tonnes de CO2 en une année**, soit autant que le Danemark, la Finlande et la Suède réunis.

Il est clair, en effet, que la

surconsommation des uns détruit la base de vie des autres. **La lutte pour la réduction des inégalités de revenus et de patrimoine apparaît alors comme l'une des principales politiques écologiques.**

La réduction des gaz à effet de serre nécessite des investissements massifs et sur la durée. Ce qui s'oppose au programme gouvernemental 2022 - 2027 présenté en juillet dernier concernant finalement une baisse de

la dépense publique. Le contraire de ce qu'il aurait fallu faire.

Ainsi au lieu d'en rajouter à la sinistrose, avec « la fin de l'abondance et de l'insouciance », **le devoir du Président de la République n'était-il pas d'annoncer un gigantesque chantier pour reconstruire notre économie sur de nouveaux fondements ?**

Plus de santé, plus de sécurité, plus de solidarité : voilà un avenir plus désirable, non ?

De bons salaires permettent
de consommer et
de nourrir la croissance

LE TRAVAIL DOIT PERMETTRE DE VIVRE DÉCEMMENT

Le pouvoir d'achat des Français baisse.

1) C'est pourquoi la question de **l'indexation des salaires sur les prix** (augmentation salariale en même temps que celle des prix) **est à l'ordre du jour.**

2) **Si le point d'indice des salaires des fonctionnaires est relevé de 3,5%, il faut se rappeler que cet indice bloqué depuis 2010 leur a fait perdre 17,6% de pouvoir d'achat.** Le compte n'y est pas.

Ministres et chroniqueurs médiatiques ne cessent de nous rappeler l'énormité des sommes en jeu (7,5 milliards). Curieusement, pas une voix ne s'élève pour faire connaître ce que représente la baisse des impôts de production pour les entreprises (8 milliards).

3) Le « paquet » présidentiel

comprend bien quelques « boucliers » tarifaires (loyers, gaz...).

Moins 30 centimes sur le litre d'essence. Mais le gouvernement ne touche pas à ses recettes fiscales indexées sur le prix à la pompe. Il ne touche pas non plus aux superprofits des compagnies pétrolières.

4) **Quant à l'encouragement adressé aux employeurs de verser une prime pouvant aller jusqu'à 3 000€, elle tient de la publicité mensongère,** puisque **le montant moyen reçu par les 15 millions de salariés (sur 27) qui en ont bénéficié n'a pas dépassé 542€.** Évidemment, on est tenté de dire « c'est mieux que rien » étant donné les difficultés de fin de mois. Mais une prime, ce n'est jamais une augmentation de salaire.

5) **Quant au SMIC, heureusement indexé sur les prix, il n'en reste pas moins plus faible que dans les pays de même développement que la France** (1603€ brut) pour 2 257€ au Luxembourg, 1 775€ en Irlande, 1 725€ au Pays Bas, 1 658€ en Belgique...

Au total, la moitié des salariés du privé et des entreprises publiques gagnent moins de 2 000€/mois.

6) S'il faut faire un bilan de cette politique, **la logique de l'action présidentielle est claire. Pour celui-ci il faut baisser le coût du travail pour mieux servir les actionnaires.**

Décidément, il y a quelque chose à changer. Augmenter les salaires par exemple.



Pour qui nous prennent-ils ?

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : LE RIDICULE LE DISPUTE À L'HUMILIANT

Cela ne vous a pas échappé. Pour un oui, pour un non les gouvernants s'incrument dans notre intimité pour nous faire la leçon.

Ils reprennent les habitudes de la crise sanitaire où ils nous conseillaient, faute de vaccin, que « papi et mamie » passent le réveillon dans la cuisine.

Avec la pénurie d'énergie actuelle, **cols roulés et doudounes nous sont recommandés par le ministre de l'Économie ou le Président de la République.**

Avions-nous besoin de leurs conseils pour savoir que quand il fait froid, on se couvre ?

Le ridicule le dispute à l'humiliant. L'infantilisation bat son plein.

Est-ce la meilleure façon d'en appeler aux économies ?

La réalité, c'est que nous payons aujourd'hui le prix de l'imprévoyance des dirigeants du pays. Car la crise énergétique comme la crise climatique que nous traversons étaient, toutes les deux prévisibles.



LE LOGEMENT, PREMIÈRE DÉPENSE DU FOYER

Bien-sûr, l'attention de tous est fixée ces temps derniers sur le prix du carburant.

On parle moins du logement qui est pourtant, depuis ces 25 dernières années, le principal coupable des fins de mois difficiles (loyers, prêts immobiliers à rembourser, assurances à payer et factures de chauffage à acquitter).

Les dépenses de logement font partie des « contraintes fixes » et **celles-ci pèsent de nos jours près du quart des budgets des ménages contre seulement 9% dans les années 60.**

En matière de lutte pour le pouvoir d'achat, le logement est donc le levier le plus décisif.





Lotissements - Allée des Vignes

QUI FAIT QUOI EN MATIÈRE DE LOGEMENT ?

Vraiment :
à savoir

Beaucoup de Varennois ne disposent pas des informations nécessaires en matière d'attribution des logements sociaux. Beaucoup d'entre vous pensent que c'est le Maire ou l'équipe municipale qui attribuent les logements à telle ou telle famille. C'EST FAUX.

C'EST FAUX.

En effet, les services de l'État, c'est-à-dire la **Préfecture**, attribue un logement sur trois dans tous les patrimoines bailleurs.

L'ex « 1% patronal » dispose lui aussi d'un logement sur trois.

Le bailleur gère lui aussi un logement sur trois mais **la commune ne peut faire de propositions que sur un logement sur dix.**

Par exemple, voici le cas de la rue Max Pol Fouchet, un patrimoine de **78 logements qui appartient à Vallogis**, si l'on additionne les contingents de la Préfecture, du Bailleur Vallogis et du CIL (ex 1% patronal) on arrive à un total de **70 logements. La commune ne peut faire de propositions que sur huit logements. 8 sur 78 pour la commune.**

Donc **90% des familles qui arrivent à Varennes n'ont pas été logées par la commune.**

De plus ces derniers mois, la **Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM)** a souhaité mettre sur pied une convention

intercommunale du logement. Il s'est agi de se mettre d'accord sur les modalités des politiques d'attribution. **L'objectif de cette convention est de faire en sorte que les familles les plus pauvres de Surville soient logées en priorité dans les logements sociaux des communes alentour.**

Vingt communes de la CCPM ont accepté de signer cette convention.

Une seule ne l'a pas fait, c'est : Varennes-sur-Seine.

POUR RAPPEL :

1) Prenons maintenant les constructions privées.

Des propriétaires vendent leurs maisons ou leurs terrains en totale liberté.

Chaque propriétaire est bien entendu libre de vendre à qui il veut.

Impossible de supprimer la constructibilité de ces terrains. Dans le cas contraire la commune serait immédiatement attaquée en justice.

Prenons l'exemple d'un lotissement nouveau rue de la Croix de Six. Depuis des dizaines d'années, ces terrains étaient constructibles. **Le propriétaire les vend à un lotisseur qui veut à son**

tour faire fructifier son bien.

Celui-ci y prévoit le maximum de lots possibles. Évidemment !

Savez-vous que depuis la Loi ALUR du 24 mars 2014, **le Maire n'a plus le droit de limiter la densité des constructions et ne peut plus fixer non plus de surfaces minimales des parcelles.**

2) Sachez aussi que lorsque nous avons décidé de limiter le nombre d'habitants de notre commune à 4 000 d'ici 2030, nous avons décidé de transformer notre foncier constructible en espaces verts.

C'est le cas de :

- la grande Garenne 80 366 m²
- le terrain à l'angle de la rue M. Oussékine et de la rue de la Sauvagerie 79 397 m² (à côté de la MARPA)
- le terrain près de la place de l'Église 2 971 m²
- le terrain rue de la Croix de Six 23 032 m².

Ces terrains étaient constructibles. Nous en avons fait des espaces verts. Varennes est de plus en plus végétalisée, de plus en plus verte.



LA « SEMAINE BLEUE » ENSEMBLE, BIEN DANS SON ÂGE, BIEN DANS SON TERRITOIRE

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour agir sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser des animations qui permettent de créer des liens entre générations.

Pour la première édition de la « Semaine Bleue » à Varennes-sur-Seine, **46 personnes âgées de 60 à 101 ans ont participé.**

Les enjeux pour notre commune étaient de sensibiliser à l'importance de maintenir un lien social même lorsque l'on part à la retraite. Pour cela, des temps de rencontres autour d'un café, d'un goûter ou d'un atelier floral ont été organisés par le CCAS.

Afin de garantir aux séniors le maintien de leur autonomie des séances ont été organisées pour s'initier aux smartphones, à la téléassistance, aux nouveautés du code de la route ou au dispositif APA. Une mesure sociale qui sert à payer, en totalité ou en partie, les dépenses nécessaires pour rester chez soit et recevoir de l'aide.

D'autres ateliers de prévention ont été organisés comme l'intervention de deux policiers pour l'Opération tranquillité séniors. En effet, les séniors ne représentent que 20% de la population, pourtant, ils sont victimes des deux tiers (66%) de vol avec ruse et de près d'un tiers (29%) des cambriolages d'habitations principales ou secondaires. Grâce à ces ateliers, ils ont pu confier leurs craintes et être rassurés par les conseils des professionnels.

Enfin, pour le plaisir de tous, ils ont profité de la culture et ont été conduits à Sens et à Fontainebleau pour des visites guidées.

On donne rendez-vous aux retraités en 2023 pour une nouvelle édition.



Évènements marquants du mois



LA BOURSE AUX VÊTEMENTS

2 octobre 2022

La première bourse aux vêtements pour enfants âgés de 0-16 ans a été organisée à Varennes le dimanche 2 octobre.

Cette initiative s'inscrit dans la démarche écologique et sociale de l'équipe municipale face à la vie chère et au réchauffement climatique.

En effet, l'industrie textile produit entre 4 et 8% des émissions de gaz à effet de serre (énergie à la fabrication et transport).



LA GRANDE FOIRE DES COUTURIÈRES

14, 15 & 16 octobre 2022

Produire locale, voici une autre démarche encouragée par l'équipe municipale.

Le savoir-faire ne doit pas se perdre, c'est pourquoi la municipalité encourage les initiatives telle que La Grande Foire des Couturières.

Lors de ce week-end, vous pouviez acheter votre tissu en direct. D'ailleurs, la commune organise hebdomadairement des ateliers d'apprentissage de la couture au Centre Socioculturel.



APRÈS L'AMOUR - THÉÂTRE

21 octobre 2022

Entre rires et larmes, les Varennois ont assisté à l'émouvante et amusante pièce de théâtre organisée à la salle Jean-Ferrat : Après l'Amour.

Quand un couple de retraité ne supporte plus que le quotidien et la routine usent les coeurs, que reste-t-il de l'amour ? Merci à Annette Benedetti et J-M Galéra pour ce moment.



Un vrai joyau
à faire fructifier

UN JOYAU POUR VARENNES : SES ESPACES VERTS

*Vos élus travaillent à l'embellissement de la commune,
notamment grâce aux espaces verts.*

L'OMS dit que pour vivre en bonne santé il faut 10m² d'espaces verts par habitant. Combien chacun de nous dispose t-il de m² d'espaces verts ? Le prochain Varennes Infos vous donnera le chiffre.

Consciente des enjeux climatiques qui entourent la question du développement végétal dans les villes, il est désormais plus important que jamais de valoriser ce service communal.

Si dans certaines grandes villes les citoyens déplorent ne pas avoir suffisamment d'espaces verts avoisinant leur habitation, nous avons la chance à Varennes de disposer de nombreux points verts, soigneusement entretenus par les équipes.

Afin de continuer à travailler pour le bien-être des Varennois et de la planète, la commune recrute un agent pour ses espaces verts et un agent polyvalent pour ses bâtiments. Plus de renseignements en mairie.





Sandrine, agent aux espaces verts, s'occupe quotidiennement du bien-être des animaux

BIENTÔT UN NOUVEL ENCLOS POUR LES ANIMAUX DU PARC DE LA SAUVAGERIE

L'équipe municipale et les agents de la commune ont à cœur le bien-être animal c'est pourquoi, les animaux du Parc de la Sauvagerie auront bientôt un enclos plus spacieux.

Ils sont les égéries du Parc. Les Varennois apprécient énormément leur rendre visite avec leurs enfants. Ils ont une vocation pédagogique et rappellent la nécessité de respecter leurs besoins en tant qu'êtres vivants. Gandhi ne disait-il pas que l'on peut juger de la grandeur d'une nation par la façon dont les animaux y sont traités ?

A Varennes, ils sont traités avec soin ! En effet, **nos chèvres et boucs vont être installés dans un nouvel espace du Parc, plus grand, derrière l'étang.** Les clôtures déjà présentes permettront de fermer l'arrière de leur enclos et il s'agira simplement de créer les deux pans à l'avant. **Ils seront abrités naturellement par la végétation, par une nouvelle maison plus grande pour leur confort et pour faciliter le travail des agents qui s'occupent quotidiennement d'eux.**

Nous rappelons que les chèvres sont nourries quotidiennement avec une alimentation adaptée à leurs besoins (luzerne, maïs, avoine, orge, foin).

Même si les intentions des visiteurs sont louables, les aliments donnés par les personnes extérieures au service peuvent les rendre très malades (pain, branchages divers, salade, laurier, choux...) Si vous aimez les animaux, ne les nourrissez pas car

cela entraîne des effets néfastes sur leur santé et sur leur environnement.



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS : RUE DE L'ABREUVOIR

C'est un investissement
de 500 000€

*Les travaux de mise en œuvre et d'installation du nouveau poste de relevage,
s'achèvent rue de l'Abreuvoir.*

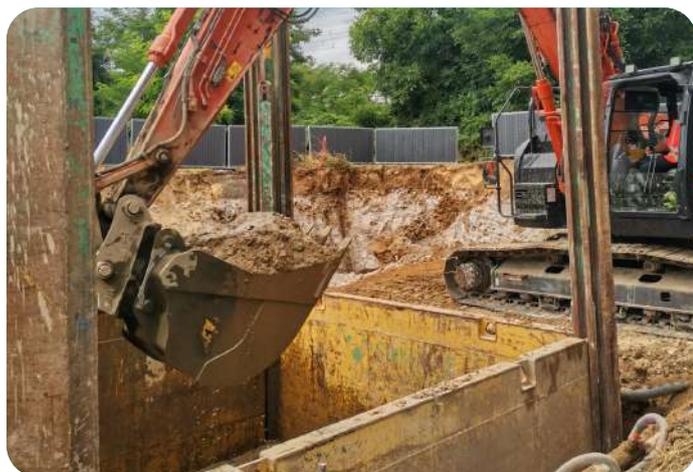
Depuis plusieurs années, la municipalité réclamait à la Communauté de Communes du Pays de Montereau, que soient réalisés ces travaux. Le nouveau poste de relevage redimensionné pour gérer correctement les eaux, mis en place, permettra de protéger les riverains de ce secteur en luttant contre les débordements de la Seine.

La Commune rappelle que bon nombre de compétences communales ont été transférées vers l'intercommunalité. Nous devons de ce fait, déléguer ce type de travaux à l'E.P.C.I., qui étudie, planifie et organise les interventions

dont elle a la charge. C'est pour cela, que nous informons sans tarder, les Services de la CCPM, pour qu'ils organisent au mieux leurs investigations pour l'exécution des travaux.

Pour nous, le délai d'intervention surtout pour ce type d'ouvrages est toujours trop long.

Consciente, que vous devez quelquefois supporter avec difficulté, des situations exceptionnelles que nous ne pouvons pas maîtriser à l'avance, l'équipe municipale est à votre écoute et travaille pour vous, chaque jour pour trouver des solutions afin de gérer au mieux ces situations.



Chaque ménage participe ainsi
aux économies budgétaires

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Cette mesure est très bien comprise par les Varennois.

Nous n'avons eu qu'une seule remarque depuis que cette opération d'extinction limitée a démarré.

Chacun a compris l'intérêt d'une telle mesure qui permet de :

- Prendre notre part pour contrer le dérèglement climatique
- Pour permettre à la commune, alors que nous avons constaté une augmentation de 257% de nos coûts en énergie, de réduire quelque peu ceux-ci.

L'extinction s'est faite progressivement par secteur et se terminera le 31 octobre.

L'éclairage des rues sera donc interrompu de minuit à 5h du matin, sauf Avenue du 8 mai 1945 et Route de Fossard.



PRÉSENTATION DES NOUVEAUX PROFESSEURS DES ÉCOLES DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

École Louis Aragon



Madame
BOIN Virginie
Moyens - Grands



Madame
CHORIN Fanny
Moyens - Grands

École Louis Pasteur



Madame
BAZOT Virginie
CE2



Madame
DUROT Élodie
CE1



Monsieur
FLAD Teddy
CM1-CM2



Madame
VANNESTE Sandrine
Classe ULIS

CROSS DU COLLÈGE ELSA TRIOLET EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ELA

Bravo pour tous ces gestes
en direction des autres



Le cross du collège est un moment incontournable du début de l'année scolaire. C'est aussi l'occasion pour les élèves du collège et les élèves du CM2 de l'école Louis Pasteur, d'être sensibilisés au handicap, puisqu'ils courent en partenariat avec l'association ELA, qui vient en

aide à toutes les personnes atteintes de leucodystrophies, en participant à sa campagne annuelle : « Mets tes baskets et bats la maladie ». Depuis 2010, tout au long des mois de septembre et d'octobre, les élèves collectent également des dons pour l'association.

MERCREDIS DOUDOUS : LE RETOUR DES HISTOIRES DU MERCREDI MATIN

Chaque premier mercredi du mois, les mercredis doudous font leur grand retour à la médiathèque, de 10h à 10h30. Un demi-heure pour lire, jouer et chanter.

Lectures, comptines, kamishibai et théâtre de marionnettes, activités manuelles, éveil musical. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.





Bravo Madame
pour votre engagement

ELODIE AILLEAUME UNE VARENNOISE QUI PORTE UN INTÉRÊT PARTICULIER À L'ÉCOLOGIE

Je suis Élodie Ailleaume, 31 ans, maman de deux jeunes enfants. Je travaille dans l'informatique. Mon emploi consiste à développer des outils qui permettent aux éditeurs de distribuer leurs livres numériques sur toutes les plateformes. Pour la deuxième année consécutive, je suis représentante des parents d'élèves à l'école Maternelle Louis Aragon.

Varennoise depuis 7 ans, c'est la naissance de mon premier enfant, Marc, qui a changé ma façon de vivre. J'ai commencé sérieusement à m'intéresser au monde que nous allons laisser aux générations futures. C'est ainsi que je me suis mise à coudre des lingettes, de l'essuie-tout, et même des vêtements ! J'ai également pris la décision de produire une grande partie de l'alimentation végétale de ma famille.

Vous organisez des visites de votre potager avec les classes de l'école maternelle ? Pouvez-vous nous expliquer comment ce projet s'est mis en place ?

Madame Mahut, Maîtresse et Directrice de l'école maternelle, a souhaité que les parents viennent présenter leurs origines. Au cours de cet échange, j'ai fait découvrir aux enfants les fruits exotiques des Antilles qu'ils ne connaissaient pas. À la fin de ma visite, Madame Mahut m'a indiqué que les élèves ne connaissaient pas non plus les simples légumes du jardin. Nous avons donc mis en place une visite annuelle de mon potager.

Au cours de ces visites, je montre aux enfants les fruits, légumes et plantes médicinales que je cultive : camomille, bleuet... Je leur explique également le rôle des plantes

et de la mare dans la favorisation de la biodiversité et que grâce à cela, nous pouvons accueillir des insectes, des oiseaux, des écureuils et même des libellules...

À la fin de chaque visite, un atelier est mis en place avec les enfants :

- sensibilisation au compostage : les déchets alimentaires ne se jettent pas, ils vont soit dans le composte soit ils nourrissent les poules

- plantation des grosses graines (haricots, petits pois)
- récupération de semences pour l'année suivante : écosage de cosses sèches (fèves, petits-pois)

Je leur fais même goûter des « bonbons » fait maison à partir de légumes du jardin ! Les enfants repartent chaque année avec un petit cadeau. La dernière fois il s'agissait de papier ensemencé à planter chez eux.

Avez-vous des projets à venir ?

Un atelier zéro déchet est prévu avec les enfants. Nous allons cuisiner de la compote de pommes et je leur montrerai que toutes les parties de la pomme peuvent se transformer, en faisant une gelée avec les trognons et les épluchures.

J'aimerais également emmener les élèves visiter la ferme des Longs Sillons à Thomery. Gérard, le maraîcher, qui vend ses récoltes et organise des formations à la permaculture, a gracieusement accepté d'accueillir les enfants. Cette visite aura pour but de découvrir des processus ancestraux (les couches chaudes) qui évitent d'utiliser des énergies fossiles et d'apprendre le respect du vivant sous toutes ses formes.



Une exposition dans le hall de la mairie, pour bientôt ?



JOTHAM BOLONGO PASSIONNÉ DE DESSINS MANGA

Isabelle Belgacem, Adjointe au Maire a rencontré Jotham, un étudiant, animateur, dessinateur...

Jotham, tu travailles au Centre de Loisirs en tant qu'animateur pendant les vacances scolaires, peux-tu nous dire qui tu es ?

Passionné de dessin, j'ai 19 ans et je suis actuellement en terminale en Électro-technique. Ma famille et moi-même nous sommes installés à Varennes en décembre 2019. Pendant les vacances scolaires, j'encadre les enfants du Centre de Loisirs.



Comment t'es venue cette passion du dessin ?

A l'âge de 2-3 ans, j'aimais colorier avec mon père, et pour la petite anecdote, j'utilisais énormément de feuilles ! J'ai commencé par dessiner Captain America, les héros de l'univers Marvel que j'adorais, en utilisant la méthode de décalquage et ma mémoire photographique. Quand je suis arrivé au collège, j'ai commencé à dessiner les mangas avec une certaine facilité et ça me permettait d'extérioriser plein de choses et de trouver un équilibre. En 4ème et 3ème cette passion me prenait beaucoup de temps mais j'ai toujours fait en sorte de bien suivre mes études.

Est-ce que tu affiches tes dessins ?

Quand j'ai repris à fond le dessin, en terminale, j'ai

commencé à afficher mes dessins à la vie scolaire. Plus récemment, il y a presque un an, les enfants du Centre de Loisirs de Varennes m'ont dit de créer un compte TikTok pour partager mes dessins. J'ai actuellement 13 900 abonnés et jamais j'aurais pensé en avoir autant. J'ai aussi dessiné sur les vitres du Centre de Loisirs plusieurs personnages de dessins animés, jeux vidéos : Sonic, Raiponce, La Reine des Neiges etc.

Aimerais-tu animer un atelier dessin ?

Oui, en apprenant aux plus jeunes les mêmes techniques qui m'ont permis de m'améliorer en dessin. Vous pourrez bientôt voir mon travail dans le hall de la mairie et pourquoi pas au Salon d'Art !

Jotham, tu es une personne douce, patiente, investie, c'est une bonne idée de mettre en place cette activité. Concernant tes études supérieures, quelle école aimerais-tu intégrer ?

J'aimerais énormément intégrer « Autograp » une école d'art qui est située à Paris et qui a été fondée en 1982, spécialisée dans les domaines du Graphisme, du Digital, du Design d'Espace, du Design Global Responsable et du Jeu Vidéo.



Si vous aussi, vous avez un incroyable talent, n'hésitez pas à contacter Isabelle Belgacem.

Agenda

Les Echecs, le nouvel atelier qui va faire chauffer vos méninges **17h**

Les échecs... un jeu passionnant qui développe la créativité et la réflexion qui vous seront utiles dans la vie de tous les jours.

Venez «pousser le bois» et entraînez-vous à devenir un grand maître des échecs aux côtés de votre instructeur bibliothécaire.

Premier atelier **mardi 8 novembre à 17h** en médiathèque pour les bases des échecs.

Ouvert aux amateurs et aux confirmés !

Atelier gratuit, de 7 à 77 ans (et + encore).

Contes et terroir par G. Bayle Labouré **18h**

MARDI 15 NOVEMBRE - MÉDIATHÈQUE

Dégustation de produits du terroir à partir de 18h

Contes de Geneviève Bayle Labouré à 19h

Il était une fois... des adultes qui aimaient qu'on leur raconte des histoires ! Venez savourer les célèbres histoires de Geneviève Bayle Labouré. Au programme, terroir, patrimoine et rêveries.

ENTRÉE GRATUITE - TOUT PUBLIC

RÉSERVATION : 01.64.70.52.20

Saint Cochon - Repas dansant **12h**

MERCREDI 16 NOVEMBRE - SALLE JEAN FERRAT

Pour participer, il faut résider à Varennes et avoir 60 ans ou plus. Les inscriptions en mairie sont ouvertes du 10 octobre au 07 novembre. Venez déjeuner et danser avec l'orchestre de Didier Couturier.

**RÉSERVATION DU 10 OCTOBRE AU 07 NOVEMBRE EN MAIRIE
20 EUROS/PERSONNE**

Troc aux plantes

Le **vendredi 28 avril 2023**, dans le cadre de « Varennes Animée », le centre socioculturel propose une journée dédiée au troc de plantes.

Les Varennois peuvent **d'ores et déjà préparer leurs boutures** et leurs graines pour venir gratuitement échanger au Parc de la Sauvagerie. Cette initiative de la commune a pour objectif de permettre aux Varennois de se rencontrer pour partager leur passion et faire pousser sans se ruiner.

Sur place, un professionnel des espaces verts sera là pour répondre à vos questions et vous donner quelques conseils de jardinage.

Marché de Noël

10h
18h

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE - SALLE JEAN FERRAT

Déambulez entre les stands des artisans pour dénicher des cadeaux originaux qui feront plaisir à tous vos proches : articles de fête, produits du terroir, fabrications artisanales... Si vous souhaitez avoir un stand, contactez la mairie au 01 60 73 55 30.

ENTRÉE GRATUITE - TOUT PUBLIC



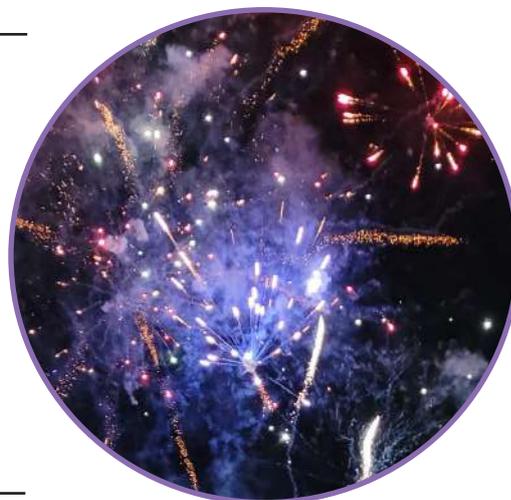
Feu d'artifice

18h

**VENDREDI 16 DÉCEMBRE
PARVIS DE LA MAIRIE**

En décembre, la merveilleuse parenthèse qui s'ouvre à l'occasion des fêtes de fin d'année, se traduit par des moments féeriques. Des animations vous seront proposées sur le parvis de la mairie et seront clôturées par un feu d'artifice magique.

GRATUIT



Contes de Noël par Emmanuelle Fontana

18h

MERCREDI 21 DÉCEMBRE - MÉDIATHÈQUE

Venez écouter les histoires du Père Noël, le dernier mercredi avant Noël et restez pour prendre le goûter.

**ENTRÉE GRATUITE - PUBLIC 5/9 ANS
RÉSERVATION : 01.64.70.52.20**



Réveillon de la Saint Sylvestre

20h

SAMEDI 31 DÉCEMBRE - SALLE JEAN FERRAT

Célébrez le nouvel an avec les Amis du Temps Libre. L'orchestre Lenostaly animera la soirée. Repas préparé et servi par le traiteur DEPREYTERE.

RENSEIGNEMENTS : 06.86.10.71.88



Depuis des années déjà, Varennes s'est engagée dans l'opération ZÉRO PHYTO avec le département

INTERDICTION DES PESTICIDES : DE NOUVEAUX LIEUX CONCERNÉS DEPUIS LE 1ER JUILLET 2022



Depuis le 1er janvier 2017, l'État, les collectivités locales et les établissements publics ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

À partir du 1er juillet 2022, l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques s'étend à de nouveaux lieux :

- les propriétés privées à usage d'habitation, y compris leurs espaces extérieurs et leurs espaces d'agrément ;
- les hôtels, les auberges collectives, les hébergements, les terrains de campings et les parcs résidentiels de loisirs ;
- les cimetières et columbariums ;
- les jardins familiaux ;
- les parcs d'attractions, de divertissements et de loisirs qui proposent des activités et des installations variées ;
- les zones accessibles au public dans les zones destinées

aux commerces et activités de services ;

- les voies d'accès privées, les espaces verts et les zones de repos sur les lieux de travail (sauf cas de nécessité pour des questions de sécurité) ;
- les zones à usage collectif des établissements d'enseignement ;
- les établissements de santé, les maisons de santé et les centres de santé, y compris leurs espaces verts, leurs forêts, leurs voiries, ou leurs promenades accessibles ou ouverts au public ;
- les établissements sociaux et médico-sociaux à l'exception des établissements assurant ou participant à des formations professionnelles, ou assurant une activité d'aide par le travail conduisant potentiellement à l'usage de ces produits, y compris leurs espaces verts, leurs forêts, leurs voiries, ou leurs promenades accessibles ou ouverts au public ;
- les maisons d'assistants maternels et les domiciles des assistants maternels qui accueillent des mineurs, y compris leurs espaces verts ;
- les aérodromes affectés à titre principal au ministère chargé de l'aviation civile, côté ville, sur certains espaces et côté piste, à l'exception des zones sur lesquelles le traitement est nécessaire pour des motifs de sécurité aéronautique ou de sûreté aéroportuaire ;
- les équipements sportifs autres que les hippodromes et les golfs.

NOCES D'OR DE MONSIEUR ET MADAME FOURNIER

Martine et Daniel se sont mariés un 11 décembre 1971. Famille et amis étaient présents et heureux de partager ce renouvellement de vœux 50 ans après. Un moment de retour sur l'histoire de leur vie à tous les deux et un mariage parfaitement réussi. Beaucoup d'émotion et de joie se lisait sur leurs visages.

Nous souhaitons à Martine et à Daniel encore de nombreuses années de bonheur.

Et pour finir sur une note d'humour que seuls Martine et Daniel comprendront « attention à la piscine » !



ÉTAT CIVIL

Naissances

- Leyna CALDEIRA QUINTINO née le 2 octobre 2022

Mariage

- Noces d'Or de Monsieur et Madame FOURNIER le 8

Décès

- Josette LHORS décédée le 09 septembre 2022 à l'âge de 81 ans
- Franjo DURALIJA décédé le 07 octobre 2022 à l'âge de 81 ans
- Marie-Thérèse BRIARD épouse RAYNAL décédée le 14 octobre 2022 à l'âge de 85 ans
- Renée ROCHER veuve DUBEY décédée le 08 octobre 2022 à l'âge de 89 ans

Passage du Truck CEP

Pour rappel, cette initiative permet aux salariés du privé, des indépendants et des contractuels de droits privés de :

- Faire le point sur leur situation professionnelle.
- Développer ou faire reconnaître leurs compétences.
- Évoluer dans leur entreprise ou dans leur métier.
- Changer de métier.
- Être accompagné dans leur projet de démission.
- Créer leur propre entreprise.
- Préparer leur entretien professionnel.

L'association sera à Varennes de 14h à 18h le :
9 novembre

Rue Louise Gounon - Parking de la résidence Grande Garenne



DATES	MODALITÉS
<p>SERVICE DE BUS GRATUIT</p> <p>Les jeudis : 10 et 24 novembre 8 et 22 décembre</p> 	<p>Pour les Varennois de 60 ans et plus, il y a possibilité de se rendre en bus gratuitement jusqu'au Bréau.</p> <p>Départ à 13h45 au plus près de l'arrêt de bus proche du domicile.</p> <p>Retour prévu vers 16h15.</p> <p>Il y a également possibilité de se rendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au cimetière le jeudi matin - et à la banque chaque mardi après-midi.
<p>PASSAGE DE LA BALAYEUSE</p> <p>Le jeudi 17 novembre et le vendredi 18 novembre Le jeudi 8 décembre et le vendredi 9 décembre</p> 	<p>Pour faciliter le travail des agents, nous vous demandons de laisser la voie dégagée ces jours-là.</p>

COLIS DE NOËL

La distribution des colis de Noël offerts par la municipalité aura lieu le 16 décembre de 10h à 12h à la salle Jean Ferrat.
Rappel des conditions d'attribution :
Avoir 64 ans et plus, résider à Varennes, les Varennois(es) résidant en maison de retraite dans le canton auront un

colis qui leur sera porté par le service de proximité.
- Les personnes qui vont bénéficier pour la première fois du colis et qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales doivent se faire connaître en mairie.
Il ne sera délivré qu'un seul colis par foyer.

M. ou Mme : _____

Adresse : _____

Autorise Madame, Monsieur : _____

À retirer mon colis

Domicilié(e) à : _____

Attention : le colis sera remis uniquement sur présentation de ce coupon, complété et signé.

A Varennes le :

Signature :

VARENNES



**4
DEC**

MARCHÉ DE NOËL
SALLE JEAN FERRAT
10H-18H

FEU D'ARTIFICE
PARVIS DE LA MAIRIE
18H

**16
DEC**

**21
DEC**

CONTES DE NOËL
MÉDIATHÈQUE
15H